



**Convention internationale sur
l'élimination de toutes les formes
de discrimination raciale**

Distr. générale
25 mars 2010
Original: français

Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Soixante-seizième session

Compte rendu analytique de la deuxième partie (publique)* de la 2010^e séance

Tenue au Palais Wilson, à Genève, le vendredi 12 mars 2010, à 10 heures

Président: M. Kemal

Sommaire

Clôture de la session

* Le compte rendu analytique de la première partie (privée) de la séance est publié sous la cote CERD/C/SR.2010.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

La deuxième partie (publique) de la séance commence à 12 h 45.

Clôture de la session

1. **Le Président**, dressant le bilan de la soixante-seizième session, note avec satisfaction que le Comité est parvenu à s'acquitter de la charge considérable de travail qui lui incombait et, en particulier, qu'il a fait des progrès importants concernant ses méthodes de travail.

2. Après un échange de remerciements et de félicitations, le Président prononce la clôture de la soixante-seizième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale.

La séance est levée à 13 h 5.